

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et

va ton chemin.”



Bulletin de l'Union-Allet

VOL. VII.

MONTREAL, 25 MAI 1880.

No. 7

SOMMAIRE.

1. A QUEBEC.
2. UN CONGRES CATHOLIQUE.
3. LA PRESSE.
4. REVUE DES INTERETS CATHOLIQUES.
 - I. ROME;
 - II. FRANCE;
 - III. ESPAGNE;
 - IV. ALLEMAGNE;

- V. SUÈDE;
5. RECENSEMENT DECENNAL.
6. UNE VISITE A MR. KERQUELEN.
7. PETITES NOUVELLES.
8. LES UNIFORMES.
9. BERNADETTE.
10. OFFICIEL.
11. NAISSANCE.—DECES.

A QUEBEC!

Le prochain numéro du *Bulletin* ne devant sortir qu'après la célébration du 24 juin prochain, le Bureau de Régie de l'Union-Allet désire faire, dès aujourd'hui, un appel chaleureux à tous les camarades, et les presser d'une manière toute particulière d'être fidèles au rendez-vous.

En nous invitant si gracieusement à prendre part à la grande démonstration nationale de Québec, nos bons camarades de cette ville ont compté sur le zèle, l'esprit de corps, le dévouement et le patriotisme de leurs anciens compagnons d'armes. Confiants en ces dispositions généreuses que les zouaves ont montrées en tant de circonstances, nos amis de Québec ont fait les plus grands sacrifices et les efforts les plus énergiques pour assurer à leur entreprise le plus complet succès.

Nos camarades ont pu s'assurer déjà par les communications du comité d'organisation, qui ont été publiées récemment, que rien n'a été négligé par les zélés et dévoués organisateurs de la réunion pour assurer à tous leurs invités la réception la plus cordiale et la plus large hospitalité.

De tous les étrangers qui visiteront Québec en cette occasion, il en est peu assurément qui soient aussi favorisés que nous; et à notre avis, le nombre des visiteurs que la vieille métropole doit recevoir le 24 juin, serait au moins doublé, si chacun pouvait compter sur des avantages aussi grands que ceux qui nous sont si libéralement offerts par nos bons camarades.

Il n'y a qu'une seule manière de répondre dignement à une si aimable invitation, c'est de s'y rendre avec empressement. C'est le sentiment de notre cher aumônier qui nous écrivait dernièrement dans son style serio-humoris-

tique: “On attend beaucoup de vous à Québec; à vous de ne pas baisser dans l'opinion publique. Vous êtes déjà comme ces vieilles reliques conservées par le respect des peuples: Attention!”

Des considérations d'un autre ordre viennent également nous faire un devoir de ne pas manquer au lieu de réunion fixé pour cette année.

Dans le cortège national qui parcourra les rues de la capitale provinciale, un poste d'honneur a été confié aux zouaves. A nous est dévolu l'honneur de porter et d'escorter le vieux drapeau de Carillon, cette relique insigne de notre gloire nationale: montrons-nous dignes d'une si grande marque d'attention et de considération, en nous pressant nombreux autour de ce vieil étendard témoin de la valeur de nos pères.

Allons affirmer une fois de plus aux yeux de nos concitoyens notre dévouement inaltérable à la cause sacrée du pouvoir temporel.

Allons représenter, en ce jour solennel, l'attachement inébranlable de notre Canada français au siège de Pierre.

Allons rappeler le passé et préparer l'avenir, en promenant de nouveau au grand soleil notre drapeau pontifical et notre vieil uniforme toujours si chaleureusement salué par nos fidèles populations.

Allons renouveler, pour la dixième fois, nos protestations indignées contre l'inique spoliation de ces Etats qui nous appartiennent en commun avec tous les catholiques de l'univers.

Allons, enfin, semer dans les rangs de la vaillante jeunesse de notre pays cette semence féconde qui fera germer et mûrir, pour le jour marqué par la Providence, de nombreux défenseurs des droits de l'Eglise, nos futurs compagnons ou successeurs.

Montrons à tous la vitalité de notre Union et la constance avec laquelle nous poursuivons le but de notre association, nous rappelant les exhortations de notre cher et regretté colonel : "Continuez votre œuvre éminemment catholique, attirez à vous la jeunesse de votre belle patrie, communiquez-lui votre amour de la Religion, de Rome et du Pape, inculquez aux nouveaux venus l'esprit du corps, l'esprit d'obéissance et de sacrifice, réunissez-vous souvent autour de ceux que vous vous êtes donnés comme chefs ; n'oubliez jamais que *l'union fait la force.....*"

Que chaque zouave réponde à cet appel aussi promptement, aussi généreusement qu'il répondait jadis à la note du clairon, et que la légitime attente de nos braves camarades de Québec ne soit pas trompée.

Encore une fois, que pas un ne reste en arrière, et que, d'ici au 24 juin prochain, chacun répète et fasse circuler le mot de ralliement :

A QUÉBEC !

Un Congrès Catholique.

L'idée bien souvent émise d'un Congrès catholique en Canada va recevoir cette année à Québec une solution pratique. L'*Union-Allet* peut revendiquer pour sa part une partie de la publicité donnée à cette idée. L'an passé, à la réunion générale annuelle, un de nos zélés membres de la section d'Ottawa déposa sur la table des délibérations une motion à cet effet. Nous apprenons avec plaisir que le Cercle Catholique de Québec a pris sur lui de tenter la réalisation de cette réunion qui, nous n'en doutons pas, portera d'excellents fruits. On ne peut oublier tout le bien que ces réunions catholiques produisirent en Allemagne, en Suisse et en Belgique. En Italie, l'excellente société de la jeunesse catholique de Bologne continue en défendant pied à pied les libertés de l'Eglise, à encourager et à ranimer ceux que la torpeur ou la tiédeur peut quelquefois insensiblement éloigner de l'Eglise. En Canada, où nos droits religieux sont solidement établis, la nécessité de ces congrès est moins apparente. Tout gouvernement qui voudrait jouer à la persécution ou même à l'entravement de nos libertés religieuses ne jouirait pas longtemps du pouvoir. Mais, d'un autre côté, il est hors de doute que nous avons parmi nous un certain noyau de libéraux catholiques et même de libéraux purs (je ne parle pas de la politique) qui ne demanderaient pas mieux d'avoir le plaisir d'empiéter un tant soit peu sur les libertés de l'Eglise et de les rogner si possible. On doit donc féliciter M. le Chevalier Vincelette d'avoir travaillé à inaugurer parmi nous ces réunions catholiques ; elles serviront ce que servent à des recrues et à de vieux soldats même les exercices militaires ; ceux-ci auront à dérouiller leurs vieilles armes afin de s'en servir comme jadis ; ceux-là apprendront le maniement des armes qu'on leur confiera. En écartant scrupuleusement des séances du Congrès tout ce qui peut toucher à la politique locale, le Congrès ne pourra être accusé de partisanerie ; il ne devra s'occuper (ainsi qu'on peut le voir par son programme) que du bien à faire, soit dans les cercles ou associations catholiques, soit dans la presse ; en un mot, son but est l'union des

bons par les œuvres de charité. Ce Congrès, le premier en Canada, servira de pierre de touche pour reconnaître ceux qui sont prêts, en faisant des sacrifices, à se dévouer à la défense de l'Eglise.

Nous le répétons, nous ne craignons point la persécution, ni d'attaques violentes, mais nous craignons l'introduction parmi nous d'un certain esprit léger, frivole et frondeur qui commence à s'infiltrer dans une certaine partie de la jeunesse.

On voudrait calquer certains maîtres en France, et l'on ne peut nier que dernièrement encore certaines idées émises en public ont laissé percer le bout de l'oreille. Le Congrès de Québec devra donc donner l'éveil aux bons, réveiller les endormis et secouer ceux qui se laissent aller à une trop grande sécurité et ne veulent point voir à l'horizon certains points noirs inquiétants. Comme tout bon marin à l'approche de ces signes de tempêtes, nous devons prendre les précautions usitées en ces occasions. Notre océan religieux et politico-religieux est tranquille, calme, superbe, mais ces petits points noirs peuvent renfermer une tempête ; aux bons marins catholiques à charger les voiles, serrer les écouteilles, voir à l'ajustement du lest, enfin être prêts quand la première bouffée de gros vent viendra à passer sur notre pont.

C'est certainement à l'état passif dans lequel les catholiques du monde entier vivent généralement qu'il faut attribuer les succès de l'erreur et du mal. Nous sommes malheureusement assoupis, endormis ; la situation en France, en Italie, en Belgique démontre la vérité de nos assertions. En effet, nous ne pouvons croire qu'en ces trois pays, si les catholiques n'étaient endormis ou engourdis, un gouvernement quelconque oserait proposer et mettre à exécution des lois iniques que les parlements de ces pays sanctionnent et ratifient.

Encore aujourd'hui et pour les mêmes raisons, nous n'hésitons pas à dire que les catholiques ne font pas leur devoir envers le Pape que nous laissons prisonnier entre les mains d'un roi sacrilège, tandis que nous nous disons deux ou trois cent millions de catholiques. Il ne suffit pas d'être nombreux, il faut encore et surtout être fermes et dévoués.

Eh bien ! ce Congrès catholique de Québec devra nous raffermir et faire éclater notre dévouement. Sous quelles formes ?

Ainsi que le dit le programme des études et des rapports à faire, le Congrès devra s'occuper :

1^o A faire le recensement des cercles ou associations catholiques, à établir un lien, un trait-d'union entre ces œuvres, à créer et à perpétuer cette union. Assurément, c'est là une question vitale pour des combattants ; compter ses forces, assurer ses communications avant de marcher pour l'offensive ou de s'arrêter pour la défensive, c'est de toute nécessité.

2^o S'occuper de la presse catholique, c'est là encore un sujet de haute importance ; la presse dans un parti, dans une société ou association quelconque, c'est le grand parc d'artillerie de l'armée ; il est donc bien utile et nécessaire qu'on s'enquière de sa situation, de ses progrès, des obstacles à ses progrès et des moyens d'accroître sa prospérité et son influence. Enfin, pour réunir en un faisceau ces

armes de la presse catholique, il sera question de l'opportunité et de la possibilité de fonder une *Revue catholique*. Nous applaudissons de tout cœur à cette dernière proposition, et nous espéons pas que le bureau constitué à cet effet résoudra le problème.

En entendant la lecture des différents rapports que des rapporteurs spéciaux feront sur ces questions, nous devrons être raffermis dans notre puissance pour le bien, et naturellement notre dévouement devra s'accroître en proportion de ce bien que nous verrons à faire.

Nous applaudissons donc de tout cœur à l'idée de ce Congrès ; nous ne pouvons le dire assez hautement, depuis surtout qu'on a essayé dans la presse qui ne se dit pas catholique à jeter de l'odieux ou du ridicule sur un projet digne de l'attention des Canadiens-français catholiques. Nous faisons des vœux pour que le Congrès réussisse dans son louable but, que les travaux en soient sérieux et féconds, et que les résultats soient durables et pratiques.

Le comité d'organisation a fait à l'Union-Allet l'honneur d'inviter quelques-uns de ses membres ; nous sommes certains que nos camarades ainsi honorés représenteront dignement la Société des anciens Zouaves Canadiens, et se livreront avec énergie et dévouement à l'étude des différentes questions qui leur seront soumises.

La Presse.

Parmi les moyens que Dieu donne à l'homme pour acquérir des connaissances utiles, pour se former une opinion sur les diverses questions qui intéressent l'humanité, la presse est sans contredit l'un des plus puissants. Par son entremise, nous sommes mis au courant de tout ce qui se passe sous le soleil. Son influence s'étend partout, sur les gouvernements comme sur les individus, sur les mœurs comme sur les lois. En un mot, de tous les progrès modernes, c'est peut-être le plus grand, mais aussi c'est le plus dangereux.

La presse remplit-elle généralement la mission que Dieu semble lui avoir confiée ? rend-elle les services que l'on en devrait attendre ? Nous ne le croyons pas, et il nous sera facile de le prouver. Eclairer les intelligences, défendre le bien, combattre le mal, telle devrait être sa mission, mission noble s'il en fut. Elle est comme une sentinelle à qui serait confiée la garde d'une ville. Son devoir, c'est de protéger ceux dont la vie lui est confiée, de jeter le cri d'alarmes lorsque l'ennemi se présente. De sa prudence et de son courage dépendent le salut de beaucoup. Un moment d'inattention, un instant d'assoupissement, peut-être sera-t-il trop tard, et l'ennemi s'emparera des murs qu'elle devait protéger.

Mais si la sentinelle, loin de veiller au salut des siens, est en rapports avec l'ennemi, si elle le laisse approcher sans faire connaître sa présence, si elle lui livre la porte qu'elle devait défendre, à quel grand danger sont exposés ceux qui s'étaient confiés à elle ?

Cette comparaison paraîtra peut-être un peu forcée, mais nous allons essayer de l'expliquer.

Lorsqu'une idée nouvelle, dans l'ordre religieux, spécial ou politique, se fait jour, lorsqu'un événement im-

portant se prépare, ou enfin lorsqu'une question grave agite les esprits, où cherchons-nous les lumières nécessaires pour nous former une opinion sérieuse ? N'est-ce pas dans notre journal ? N'attendons-nous pas souvent qu'il ait parlé pour prendre fait et cause pour tel ou tel parti. Pour ne citer qu'un exemple, en France, où la politique agite continuellement les esprits, on sait que la majorité des électeurs n'ont d'opinions que celles qui leur arrivent tous les matins dans les colonnes des quelques journaux qui donnent le ton. Et personne n'ignore quelles ont été depuis quelques années les funestes conséquences de cet état de chose.

L'influence de la presse s'étend encore plus loin. Elle fait et défait les gouvernements. Les révolutions de 1830 et 1848 n'ont-elles pas été préparées et amenées par les journaux libéraux qui avaient excité d'avance les esprits ? Et la commune de 1871 n'était-elle pas la conséquence des idées émises par la *Lanterne* du célèbre Rochefort ?

La presse peut se diviser en deux camps. Les journaux sérieux qui ont une ligne de conduite droite, qui ne transigent pas avec leurs principes et ne recherchent pas la faveur populaire, et les journaux qui se plient aux caprices de la foule et savent passer par toutes les nuances des opinions contraires. Pour les premiers, la tâche est ardue, et n'apporte ni la richesse ni les honneurs, mais la conscience du devoir rempli. Pour les seconds, c'est bien différent, et combien ne voit-on pas d'écrivains qui, après avoir entraîné leurs opinions élastiques dans une foule de journaux bien souvent de nuances diverses, finissent par se caser grassement. Pendant ce temps, les badauds sont contents, et dans leur journal du lendemain ils prendront encore une opinion toute faite sur une question qu'ils ne comprennent pas.

Dans ce siècle malheureusement, les mauvais journaux l'emportent sur les bons, et les conséquences les plus funestes en sont la suite. Comme nous l'avons dit plus haut, loin de jeter le cri d'alarmes lorsqu'une idée subversive fait son apparition, la presse, sentinelle préposée à la garde des principes sains, souvent prend la défense de cette idée, et par des arguments spécieux la répand dans les esprits, sans calculer le mal qu'elle peut causer.

Tout n'est pas perdu cependant, et la presse honnête a encore un beau rôle à remplir. Plus les mauvais principes se répandent, plus on doit leur opposer des principes solides. La vie n'est qu'un combat, et si l'on ne peut remporter la victoire, tomber au champ d'honneur, les armes à la main, est un sort à désirer et peut encore tenter les nobles cœurs.

Revue des intérêts catholiques.

ROME.—Il s'est tenu à Rome un congrès régional des catholiques italiens, les 21 et 22 avril. A la fin de leurs travaux, tout les membres du congrès ayant été admis à l'audience du Saint Père, leur président, M. le duc Salviati, a donné lecture d'une adresse dans laquelle, après avoir promis de défendre avec encore plus d'énergie, *fide et operibus*, les droits de l'Eglise et de la papauté, qui sont intimement unis aux intérêts de la patrie, il sollicitait pour

leur entreprise et leurs personnes la bénédiction apostolique. Le Pape a répondu par un discours dont l'*Ossevatore romano* et la *Voce della Verità* nous donnent le résumé que voici :

Sa Sainteté a dit qu'elle avait suivi avec grand attention les travaux du congrès, se faisant informer de tout par des personnes qui y avaient assisté. Le Pape ajoute que, comme Pie IX, dans les dernières années de son pontificat, a recommandé l'action, ainsi lui-même, à peine monté sur la chaire de saint Pierre, a confirmé cette recommandation ; son désir est que tous les catholiques italiens s'unissent dans ce but ; car la mollesse et la torpeur doivent être vaincues par l'énergie de l'action.

Le Saint Père a cité comme exemple le président de l'Œuvre, dont il a loué la franchise, l'activité, l'esprit de sacrifice ; il a dit qu'il le tient, comme il a fait jusqu'ici, pour le chef de tout le mouvement catholique des Italiens, et qu'il le tiendra toujours pour tel, tant que ses forces pourront servir au bien de l'Eglise, selon le ferme dessein qu'il en a.

Il ne sont que trop nombreux en Italie, a ajouté le Saint Père, les hommes qui haïssent l'Eglise et sont nos ennemis ; mais il est beaucoup d'autres qui sont hésitants, et ceux-ci peuvent être attirés par les catholiques là où les catholiques se montrent actifs, organisés et puissants par conséquent. Il faut déployer notre activité pour empêcher le triomphe du socialisme, du communisme, du nihilisme et de toutes les autres formes que revêt la révolution sociale. L'Eglise catholique est la seule qui puisse les combattre avec efficacité. Si les catholiques font ainsi, ils auront la gloire d'avoir sauvé la société en donnant leur concours à l'Eglise, tandis que, s'ils sont nonchalants, la responsabilité du mal que feront les méchants retombera ainsi sur leurs têtes.

Le Saint Père a pris plaisir à rappeler les diverses œuvres catholiques fondées en Italie, et constaté comment les congrès tant généraux que régionaux ont suscité et établi de pareilles œuvres en grand nombre. Pour que l'esprit catholique soit vivant dans toute l'Italie, il faut sans doute que le clergé agisse, mais il faut aussi que, à côté de lui, l'action des laïques se développe, car cette action peut être très-avantageuse. Le Saint Père a toujours pensé que là où les laïques catholiques peuvent exercer une influence, c'est leur devoir d'agir.

Sa Sainteté a chaudement recommandé la presse catholique et les élections communales et provinciales, désirant vivement que les catholiques de toute l'Italie emploient tous leurs efforts pour que les provinces et les communes sachent et veillent ce qui est véritablement le bien, et qu'elles servent leurs intérêts les plus vitaux.

Le Saint Père a ajouté que l'on a fait beaucoup, mais qu'il reste encore beaucoup à faire ; que pour se maintenir constants dans la même ardeur, il faut travailler comme si l'on était toujours au début de l'entreprise. Et comme l'organisation et l'unité font la force, mieux les catholiques seront organisés et unis, plus ils auront de force pour accomplir le bien, pour tenir les ennemis en respect et pour conquérir ce qu'ils ont le droit d'avoir.

Sa Sainteté a donné des éloges à l'active société de la jeunesse catholique italienne, qui compte déjà un grand

nombre de cercles, et elle a exprimé le désir de voir s'accomplir le nombre des cercles et des membres qui les composent.

La jeunesse bien dirigée peut faire beaucoup, si elle se montre franchement catholique, les familles en ressentiront un grand avantage, et par elles, assurément, la société.

Sa Sainteté a terminé en donnant au comité une bénédiction spéciale, qu'Elle a voulu étendre à tous les travaux de l'Œuvre des congrès.

—La municipalité romaine (qui aurait pu s'y attendre ?) vient d'ériger, sur la belle promenade du *Pincio*, une statue en l'honneur du R. P. Secchi, de la Compagnie de Jésus, le plus savant peut-être des astronomes de notre siècle. Cette statue est de proportions gigantesques. La physionomie du grand astronome a été prise avec une merveilleuse fidélité. Son œil vif se fixe sur l'observatoire. Il porte l'habit de la Compagnie de Jésus. A un petit cordon descendant sur la poitrine est attachée une loupe, son inséparable compagne. Le manteau, avec un grand luxe de plis très-naturels, est abandonné sur le flanc droit. Les vrais romains se sont réjouis de cette justice rendue à un jésuite,

—Les nouveaux maîtres de Rome viennent de commettre une grande iniquité de plus. Ils ont enlevé aux Dominicains le couvent de Sainte-Sabine, sur le mont Aventin, couvent fondé et habité par saint Dominique, dont on montre encore la cellule, convertie en chapelle.

Le conseil provincial de Rome a décidé "que l'ex-couvent serait désormais une maison de refuge pour les détenus."

M. de Rossi a voulu protester au nom de la commission chargée de conserver les anciens monuments ; le dit conseil a passé outre et maintenu sa décision.

FRANCE.—Un président de la république qui règne et ne gouverne pas ;

Un ministère entièrement à la remorque du chef de la majorité parlementaire ;

Un chef de majorité tenant, en réalité, les rênes du pouvoir et se dérochant à toute responsabilité ;

Un Sénat privé d'un président effectif, capable de remplir le rôle important que lui attribue la Constitution ;

Tel est le bizarre spectacle que nous offre le gouvernement de la R. F.

C'est la violation de toutes les lois parlementaires, la négation formelle des articles fondamentaux de la Constitution de février.

Dans ces conditions anormales, l'arbitraire républicain s'épanouit dans toute sa beauté, en attendant qu'il engendre les violences démagogiques.

Nous n'inventons rien ; nous ne dénaturons rien, nous n'exagérons rien.

L'article 7 n'a-t-il point été rejeté par les pouvoirs publics ? Comment se fait-il alors que le gouvernement recueille comme un hommage "de l'âme de la France" le cri : Vive l'article 7 ?

Comment le gouvernement tolère-t-il que le cri : Vive le Sénat ! soit considéré et traité par une démagogie opportuniste, comme un cri de rébellion ?

En haut comme en bas, depuis les décrets odieux du 29

mars que les tribunaux auront à juger, jusqu'à l'ingérence autoritaire du président de la Chambre dans la question du personnel administratif, injure qui arrachait, naguère encore, cet aveu indigné à un journal républicain : " M. Gambetta ordonne ; le cabinet obéira ! " partout s'étaie impudemment l'arbitraire gouvernemental.

Constatons-le hautement et prenons-en bonne note ; le despotisme comme l'anarchie n'a qu'un jour !

Malgré les déclarations menaçantes mais sans valeur ni autorité juridique prononcées sur les mesures à exercer contre les congrégations religieuses non autorisées, il est notoire que M. de Freycinet est dans la plus anxieuse perplexité au sujet des conséquences des décrets du 29 mars. Il lui répugne de se jeter dans la voie de la violence où M. Gambetta cherche à le pousser.

Voilà deux mois bientôt que les décrets ont été promulgués, et les corporations religieuses continuent à garder une attitude silencieuse, pleine de réserve et de dignité, avec un ensemble admirable. L'épiscopat est unanime pour faire entendre de respectueuses et éloqu岸tes protestations auxquelles le président du Conseil n'est pas insensible, car sa nature est très-religieuse, mystique même. M. de Freycinet prévoit donc que le délai de trois mois accordé aux congrégations pour se faire autoriser, expirera sans qu'aucune démarche ait été faite. Son embarras est extrême. Aussi, serait-il d'avis, dès le 30 juin, de s'attaquer administrativement à la congrégation la plus importante, afin de voir quelle tactique elle emploiera pour sa défense, M. de Freycinet voudrait que le recours aux tribunaux fut immédiatement adopté par la congrégation attaquée, dans l'espérance qu'une décision judiciaire le sortira d'embarras, d'une manière ou de l'autre.

Le gouvernement est très-préoccupé par la grande majorité des avocats qui ont adopté, à la conférence Molé-Tocqueville, la proposition sur les décrets, après cinq séances longues et orageuses où tous les arguments ont été exposés de part et d'autre par de nombreux orateurs.

Cette proposition, formulée en ordre du jour, déclare les mesures prises contre les congréganistes non autorisés, *illégales, iniques, vexatoires et contraires aux principes de la démocratie moderne.*

Le ministre de la justice, qui connaît l'importance de la conférence Molé et l'autorité des avocats qui en font la vigueur et l'éclat, est fort soucieux de cette manifestation imposante du barreau.

—Il y a quelques jours, le bruit courut que les Chartreux, indignés et fatigués des procédés employés contre les congrégations, allaient se retirer en Angleterre, où un gouvernement intelligent leur fait les offres les plus empressées. S'il ne s'était agi que de quelques religieux de plus ou de moins, le gouvernement se serait montré fort indifférent à ce départ, mais les chartreux de Grenoble tiennent nos ministres par un côté fort sensible : la Grande-Chartreuse paye, en effet, annuellement, plus d'un million aux contributions indirectes ; de plus, elle est une source considérable de revenus pour le pays à cause des innombrables visiteurs constamment attirés à l'antique résidence de saint Bruno. Or, vous voyez l'émoi des cabaretiers, maîtres-d'hôtel et de toute la gent des voituriers,

ce fut une révolution dont le contre-coup fut vivement

ressenti par les sénateurs et députés : les plus modérés des électeurs de ces messieurs leur annonçaient une banqueroute complète aux prochaines élections si les chartreux quittaient le pays. Mais qu'inventer en présence de gens bien résolus à ne s'abaisser à aucune demande d'autorisation ? C'est alors que le gouvernement, si hautain et si dur devant de pauvres religieux (surtout quand ces religieux sont pauvres), s'avisait d'autoriser malgré eux des gens dont le départ ferait une si belle brèche au Trésor. On oublia pour la circonstance tous les griefs niaisement accumulés contre les religieux, et l'on vint humblement supplier les chartreux de ne pas s'en aller.

Et comme ceux-ci témoignaient une légère surprise, on leur prouva qu'ils étaient bel et bien une congrégation autorisée, puisque la Restauration avait fait, il y a 50 ans, avec les chartreux, un bail relatif à la jouissance des terrains qu'ils cultivent, et voilà comment il se fait que les Pères de la Grande-Chartreuse, autorisés sans le vouloir, consentent, jusqu'à nouvel ordre, à rester en France, et cela à la grande joie de bien des gens qui, chaque jour, déjeûnent d'un congréganiste et dînent d'un jésuite. La galerie s'amuse fort de ce renversement des rôles : le ministère supplie, et ce sont les chartreux qui tiennent la corde... il est vrai qu'ils tiennent les cordons de la bourse...

ESPAGNE.—Il y a mille ans qu'une image miraculeuse de la très-sainte Vierge fut découverte dans une grotte des montagnes de Monserrat, dans la province de Barcelone, où elle avait été cachée par des chrétiens pour la garantir de la fureur iconoclaste des Maures.

L'Eglise a voulu fêter dignement ce grand millénaire. Depuis lundi dernier, la Catalogne le pays de Valence et de Saragosse, les Baléares, le reste de l'Espagne et le Midi de la France envoient des milliers et des milliers de pèlerins.

Dès samedi 24, les fêtes ont commencé et ont duré jusqu'au dimanche 2 mai.

Pour loger tous les pèlerins, on a établi un vaste camp où 12,000 personnes à la fois trouvent la plus large hospitalité.

ALLEMAGNE.—On écrit de Heiligenstadt à la *Germania* que M. Evers, pasteur luthérien d'Urbach, a fait le 17 avril sa profession de foi catholique. Le motif principal de cette conversion a été l'admiration qu'inspirait à M. Evers l'attitude de l'Eglise catholique dans la persécution actuelle.

SUÈDE.—Une lettre adressée de Christiania à la *Semaine de Toulouse* par Mgr Bernard, préfet apostolique de la mission de la Norwège et de la Laponie, 31 décembre 1879, nous donne de précieux renseignements sur le progrès du catholicisme dans un pays qui ne comptait, il n'y a pas longtemps, qu'un seul prêtre catholique, M. Bernard : " Notre mission progresse ; nous avons eu un nombre encourageant de conversions. Beaucoup de catéchumènes se préparent à être admis dans l'Eglise catholique. De plus, l'opinion publique nous est favorable. Cinq sujets norwégiens sont entrés à l'école apostolique et au noviciat de la Salette.

" Nos écoles vont bien ; l'institut de Saint-Joseph de

Christiania est rempli d'enfants. Le nouvel établissement de garde-malade porte déjà des fruits de bénédiction et nous fait ardemment désirer un petit hôpital catholique."

Recensement décennal.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN.

ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS.

Mon cher Monsieur et ancien Camarade,

Le Bureau de Régie de l'UNION-ALLET, voulant conserver dans les archives de cette Société tout ce qui peut plus tard servir à l'histoire de notre croisade à Rome, vous envoie une série de questions auxquelles vous voudrez bien répondre. Tous les anciens Zouaves Pontificaux Canadiens en reçoivent une semblable, et de ces circulaires collationnées et compilées le Bureau fera un volume qui restera comme le LIVRE D'OR du contingent canadien.

Vous voudrez bien de plus, envoyer une de vos photographies. C'est l'intention du Bureau de les recueillir toutes si possible, afin d'en composer un album qui devra être présenté à Sa Grandeur Mgr Bourget, archevêque de Marlianopolis, promoteur principal du mouvement des Zouaves au Canada, et patron immédiat de l'UNION-ALLET. Ce serait, croit le Bureau, une marque de respect et d'hommage à laquelle le saint et courageux évêque serait certainement très-sensible.

J'ai l'honneur d'avoir été chargé par le Bureau de cette tâche agréable, qui me procurera l'occasion de renouer les liens de vieille camaraderie que le temps vient toujours à relâcher un peu; je suis certain aussi qu'en mémoire de ces bons souvenirs du Régiment vous me la rendrez facile en répondant exactement et promptement aux questions posées.

En terminant, je vous prierais de hâter au plus tôt le retour de ce questionnaire dont le remplissage ne vous coûtera que quelques instants de travail, travail agréable de souvenirs, de Rome, de Pie IX et de notre incomparable Régiment.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur,
en Léon XIII,

Votre ancien et tout dévoué camarade,

LAROCQUE.

I. Noms et prénoms..... II. Lieu de naissance..... Diocèse de..... né le..... en l'année..... III. Occupation au moment de l'enrôlement?..... IV. Age au moment de l'enrôlement?..... V. Elève de..... VI. De quel détachement?..... Si parti seul, quelle date?..... VII. Engagé le..... Dépôt de..... sous le No. matricule..... VIII. Passé en la..... Cie..... Bat..... Mutations:..... IX. Grades avec dates d'après congé?..... X. Distinctions, décorations?..... XI. Engagements?..... XII. A servi.....années et.....mois? XIII. Date de retour d'après congé?.....XIV. Occupation actuelle?.....1° Ordres sacrés?.....2° Marié?..... Quand?..... Enfants?..... 3° Célibataire?..... XV. Demeure actuelle?..... XVI. Etes-vous cadet de l'Ecole Militaire?..... Appartenez-vous à quelque Cie. ou Bat. volontaire?..... Lequel?.....XVII. Mort?..... 1° Où?..... 2° Quand?..... 3. Enterré où?..... Signature.

La lecture de ces deux documents explique immédiatement l'objet du Bureau en en faisant parvenir une copie à tous ceux qui se sont enrôlés en Canada au service du St. Père. Presque tous nos camarades auront à cette heure reçu leur copie, mais la difficulté de se procurer l'adresse actuelle de plusieurs d'entre eux expliquera le retard de sa réception. Il nous a été impossible cependant d'avoir l'adresse de plusieurs; toutefois leur copie envoyée à leur paroisse natale leur parviendra tôt ou tard, ou sera remise à la famille. Nous en avons adressé une copie à la famille de ceux qui sont morts; nous comptons sur

l'obligeance des parents pour nous renvoyer le questionnaire avec les réponses aussi exactes que possible.

Au grand rendez-vous annuel du 24^e juin, à Québec, il sera encore temps de rectifier les erreurs qui se seront glissées soit dans l'envoi ou la réception de cette circulaire.

En faisant faire ce recensement dix années après la prise de Rome, le Bureau n'est pas mû par une idée de curiosité de statistique, mais simplement par un bon mouvement de camaraderie. *L'Union-Allet*, dont le drapeau doit être le guide de ralliement de tous les anciens soldats du Pape en Canada, veut savoir ce que sont devenus les *camarades*. Ces notes, d'ailleurs, compilées et annotées, seront très instructives et utiles pour la future histoire du mouvement pontifical en Canada.

Enfin, les photographies de tous les anciens soldats du Pape en Canada seront, nous en sommes sûrs, bien agréables à celui à qui le Bureau les destine. Nous sommes bien certains que tous se feront un devoir de faire ce léger plaisir à celui qui fut notre Bernard l'Ermite dans la croisade canadienne à Rome.

M. LaRocque, que le Bureau a chargé du travail de compiler et préparer ce recensement, prie tous ses camarades de vouloir bien le lui faciliter en le renseignant sur l'adresse actuelle, l'absence ou la mort de tous ceux dont ils auraient pu entendre parler. Ceux qui, le 1^{er} juin, n'auraient pas reçu la circulaire et le questionnaire, sont priés d'envoyer leur demande avec leur adresse sur une carte postale à

M. ALFRED LAROCQUE,

VILLA MENTANA,

Waterville, P. Q.

Une visite à M. de Kerguelen.

FRAGMENTS D'UN JOURNAL DE VOYAGE.

Nous fîmes le trajet d'Avranches à Pontoison en diligence. Nous couchâmes dans cette ville, et avant de laisser la Normandie pour entrer en Bretagne, nous voulûmes aller visiter le fameux Mont Saint-Michel, dont les splendeurs architecturales, les sables mouvants, la forêt engloutie dans une nuit par la fureur des flots, et les nombreux cas d'enlèvement avaient fortement piqué notre curiosité.

Une visite au Mont Saint-Michel, qui s'élève dans la baie de Cancale, à deux lieues de Pontoison, et qui est séparé, à marée basse, par une vaste plaine de sable du continent, mais qui devient île à marée haute, n'est pas une entreprise ordinaire.

Les habitants du pays, probablement pour vendre chèrement leurs services, prennent plaisir à vous faire une peinture effrayante de la rapidité du flux et du reflux des marées, qui, jointe aux nombreux cours d'eau qui s'y déversent en charriant des boues, convertissent la baie Saint-Michel en une immense vase, où l'imprudent voyageur qui s'y aventure sans guide, court le risque de s'enlizer dans cette plage détrempée. On enfonce, on enfoncé, et c'est en vain que l'on se débat, que nos mains, nos pieds cherchent des points d'appui pour nous retenir

au sol qui nous entoure ; cette vase, sans résistance, cède sous nos efforts, et en quelques instants les voyageurs disparaissent et sont engloutis !!

Nous partîmes à quatre heures du matin de Pontoison, dans une espèce de char à bancs du pays, mais, rendus sur le rivage, notre conducteur nous conseilla de faire le trajet à pied, vu que la veille une charrette s'était enlizada, et que ce n'était qu'avec les plus grandes peines du monde que l'on était parvenu à sauver le cheval et les passagers ; depuis, la charrette était disparue dans les profondeurs inconnues.

Nous suivîmes et son conseil et lui-même. Nous avançons avec précaution, tantôt marchant sur une surface solide et durcie par le reflux de la marée, tantôt au contraire les sables devenaient mouvants, et il fallait courir pour ne pas se laisser enfoncer. Enfin, marchant, courant, sautant les nombreux ruisseaux qui sillonnent cette plaine, enjambant par-dessus des fondrières, nous arrivâmes en moins d'une demi-heure au rocher du Mont Saint-Michel, qui s'élève au milieu de cette solitude, à une hauteur d'environ six cents pieds, avec ses flancs raides, saccadés et désolés, et surmonté par son imposante et miraculeuse abbaye-château.

Depuis le V^{me} siècle, le Mont Saint-Michel fut toujours possédé, jusqu'en 1789, par des religieux. L'abbaye-château, qui fait l'émerveillement du monde entier, et qui est justement appelé *la merveille*, fut bâtie par Jourdain, 17^{me} abbé de Saint-Michel, sous le règne de Philippe-Auguste. La merveille, la salle des chevaliers (le plus vaste et le plus superbe vaisseau gothique de l'univers), le réfectoire, le cloître, l'église, l'escalier de dentelle pour monter à la plateforme de la cour, etc., demanderaient bien des pages pour en donner une description incomplète.

Depuis la Révolution, l'Etat s'est emparé du Mont Saint-Michel, et en a fait jusqu'en 1870, croyons-nous, une prison centrale, où, entr'autres prisonniers, MM. Raspail, Blanqui, Barbès, etc., furent détenus. Depuis quelques années, le Mont Saint-Michel est occupé à loyer par dix religieux de l'ordre de St. Edme, mais il est toujours propriété de l'Etat, qui y fait faire des travaux considérables pour la conservation de ce gigantesque édifice. Nous assistâmes du haut de la flèche, où nous parvînmes par le célèbre escalier de dentelle, du spectacle grandiose du reflux de la marée qui revint au galop d'un cheval, en déferlant avec fureur.

Nous revînmes à marée haute, en chaloupe, ne voyant plus que le sommet des poteaux télégraphiques qui relient l'île au continent, ayant oublié que nous avions bien failli enfoncer à vingt pieds sous l'eau.

Nous eûmes l'occasion de manger, au retour, des huitres des fameux parcs de Cancale, situés à trois milles environ du Mont St. Michel, et nous partîmes pour St. Malo où plus d'un souvenir historique nous attendait.—*A suivre.*

Les Uniformes.

Nous avons le regret d'annoncer aux camarades qui avaient envoyé leur commande pour un uniforme neuf, qu'il nous sera impossible de les satisfaire, pour cette

année. A défaut d'une importation qui était notre premier projet, mais qui s'est trouvé irréalisable à cause de l'insuffisance du temps, nous avons essayé de faire fabriquer en Canada le drap nécessaire à la confection des uniformes.

La chose eût été possible ; mais le prix demandé pour ce drap a paru trop élevé pour permettre de risquer la commande. Chaque uniforme ainsi confectionné aurait coûté au moins \$18.

Notre camarade, M. L. T. Dussault, marchand, St. Roch, Québec, nous écrit qu'il a pu trouver un drap dont la couleur se rapproche de celle de la tenue, et qu'il en a confectionné plusieurs uniformes pour des zouaves de sa section, qui en ont été très-satisfaits.

M. Dussault aurait encore de quoi confectionner quatre ou cinq uniformes complets, à un prix très-modique.

Ceux de nos amis que nous avons désappointés, à notre grand regret, feront bien de s'adresser à lui.

Que tous les zouaves, qui peuvent encore endosser leur vieil uniforme de Rome, tout râpé et fané qu'il puisse être, n'hésitent pas à le revêtir pour le 24 juin prochain.

Tant qu'il reste un lambeau d'étoffe à la hampe de son drapeau, un régiment se garde bien de renouveler son étendard, et la glorieuse guenille de Carillon, que nous allons porter avec tant de respect, n'est-elle pas mille fois plus précieuse que la plus riche bannière ?

Soyons donc fiers, nous aussi, de porter nos uniformes, usés et râpés sans doute, mais usés au service du Pape.

Ce sont ceux-là, soyez-en sûrs, que nos concitoyens reverront toujours avec le plus grand plaisir, parcequ'ils portent la trace, parfois très-évidente, de notre service à Rome.

Petites Nouvelles.

Un de nos camarades a reçu de son frère actuellement à Paris, en route pour Rome, une lettre qu'il a bien voulu nous communiquer, et dans laquelle nous remarquons les passages suivants :

« Nous irons demain faire viser nos passeports chez le consul anglais, car à la tournure que prennent les affaires nous pourrions bien assister à *une commune* avant peu.

Tu n'es pas sans connaître les troubles qui ont accompagné la visite de Ferry à Lille et le discours qu'il a prononcé en cette circonstance. Les scènes qui ont eu lieu doivent nous faire prévoir ce qui arrivera, car si au début on voit de pareilles monstruosité, quelle fin ne devons-nous pas attendre !

Dimanche dernier, vers cinq heures du soir, en revenant de l'église St. Roch, où nous avons entendu prêcher un jésuite, le célèbre Père Félix, nous rencontrâmes une trentaine de voyous qui parcouraient les rues en chantant la *Marseillaise*. Celui qui conduisait la marche, portait un bâton auquel était attachée une bande de flanelle rouge. De temps à autre, on entendait crier « Vive la république ! A bas les jésuites ! » Comme nous voyions venir un prêtre au loin, nous les avons suivis afin de voir quelle façon ils lui feraient. Apparemment qu'ils reconnurent que ce n'était pas un jésuite, car ils se contentèrent de le siffler et de le montrer du doigt.

On s'attend à des troubles quand commencera la dis-

cussion sur les décrets du 29 mars, qui stipulent que toutes les congrégations non autorisées doivent quitter la France d'ici à trois mois, et surtout lorsque le Sénat les approuvera ou les mettra de côté. Je t'assure que nous ne manquerons pas d'assister au parlement tant que nous le pourrons.

Louis Veuillot, dans un article qu'il publie dans l'*Univers*, caractérise bien l'état actuel de la France, en disant : "Qu'il n'y a aucune époque qui ressemble plus à la nôtre que celle de 1793." La plus grande partie des publications contiennent les injures les plus révoltantes contre les jésuites et la religion. De tous côtés on soulève les plus infâmes préjugés du peuple contre le clergé et tout ce qu'il a de bon. Certainement qu'avant longtemps il se passera de grands événements en France. Tout le monde s'y attend."

Le comité d'organisation du Congrès catholique de Québec a nommé deux commissaires chargés de préparer les travaux du congrès. Plusieurs de nos camarades ont été appelés à faire partie de ces bureaux. Nous voyons au nombre des membres du *Bureau des associations catholiques* MM. DeMontigny, prés-général de l'Union-Allet, et les Chevaliers LaRocque, Drolet, Prendergast, Vallée. Dans le *Bureau de la presse catholique*, M. le Chevalier G. Désilets.

Les délégués nommés par le Bureau de Régie pour représenter l'Union au Congrès, sont les Révérends MM. Ed. Moreau, Lachance et Duguay, MM. A. Martin, Sec. U.-A., Em. Tassé et Guilbault.

L'Espagne, pour une armée de 180,000 hommes, consacre à l'aumônerie militaire 878,000 francs.

L'Autriche, pour 280,000 hommes, 450,000 francs.

La Russie, pour 798,000 hommes, 760,000 francs.

L'Allemagne, pour 401,679 hommes, 880,000 francs.

L'Angleterre, pour 312,000 hommes, 1,268,550 francs.

La France, pour 460,000 hommes, donnait 87,000 fr.; aujourd'hui l'aumônerie militaire est supprimée; il paraît qu'en république le soldat n'a plus besoin de Dieu.

Bernadette.

Le 16 avril a été l'anniversaire de la mort de sœur Marie-Bernard de douce mémoire. A cette occasion, citons ce qu'on lisait il y a bientôt un an dans un journal d'Amérique :

"Une des physionomies les plus doucement rayonnantes et les plus sympathiques de notre temps, c'est assurément celle de cette petite fille de Lourdes qui, par une journée nuageuse de l'hiver de 1858, étant allée chercher du bois sur les bords du Gave pour chauffer le corps transi de ses parents, rencontra dans la grotte mystérieuse la Vierge Marie, Reine du ciel, et reçut sa divine parole pour fortifier les âmes croyantes et consoler les malades avec l'espérance de la vie. Très-humble comme tous les héros du christianisme, insensible aux flatteries et aux menaces, sanctifiée par la communication directe avec la Mère de Dieu, elle se retira quelque temps après au couvent, où

elle vient de mourir comme une sainte, et de déployer ses ailes comme un ange. En songeant à ces âmes pures, nous qui avons perdu l'innocence, nous éprouverons la sensation que cause le vif reproche de la conscience en contemplant une existence céleste. Mais comme la charité est une condition inséparable de la sainteté, nous éprouvons aussi une consolation efficace, en supposant que ces âmes pures furent envoyées pour connaître les misères de la terre, et interposer leur médiation entre le Juge divin et le condamné humain.

"Bernadette a été comme une apparition céleste, revêtue de chair mortelle, qui, en présence de ce siècle matérialiste et incrédule, a fait briller la lumière de l'esprit et de la foi. Fleur des montagnes, elle a parfumé de ces vertus la trace abandonnée du fils de Bethléem, comme elle, né au sein d'une nature sillonnée par les torrents, qui symbolisent l'humanité attirée vers l'abîme; fleur de sainteté, embellie sous l'influence du regard de l'auteur de la plus grande beauté, elle s'est étiolée après que son parfum se fût étendu d'une vallée à une autre vallée, d'une montagne à une autre montagne, d'une mer à une autre mer, sanctifiant les âmes, embaumant les fidèles, purifiant les corrompus, ravivant la dévotion, répandant le culte de Marie et déposant sur chaque lèvresèche une goutte d'eau, dans chaque cœur flétri une espérance. Bernadette est morte enchantée par les prières de ses sœurs mêlées au murmure des ondes de la Nièvre; et le dernier soupir de la Voyante de Lourdes, comme celui d'une héroïne du Seigneur, retentissant dans toute la France, s'est répété avec un douloureux écho dans le monde entier. Sa tombe sera pour l'humanité fidèle le berceau d'un ange, parce qu'elle y descendit transfigurée, après avoir laissé sa chair comme une enveloppe éphémère. On célébrera cette enfant modeste qui, par une matinée nébuleuse, s'en alla sur les rives du Gave, recueillir du bois pour ses parents nécessiteux, rencontra la Vierge Immaculée dans la Grotte de Lourdes, pour la consolation de tous ceux qui souffrent ici-bas."

St D. SANTIAGO ESTRADA.

Officiel.

A une assemblée de la section de Québec, sur proposition de M. Achille Bourget, secondé par M. Henri Garneau, le Rév. M. E. S. Fafard, curé de St. Joseph de Lévis, et M. le Dr. Lamontagne, aussi de St. Joseph de Lévis, ont été admis membres honoraires de l'Union-Allet.

NAISSANCE.

—En cette ville, le 9 courant, Madame Lucien Forget, écr., avocat, ex-zouave pontifical, une fille.

DÉCÈS.

—Une lettre de faire-part nous apprend que M. Adolphe de Kermaal, capitaine aux zouaves pontificaux, Chevalier des ordres de Pie IX et la Légion d'Honneur, vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son épouse, née Marie-Anne-Louise Prud'homme, décédée à St. Briec (France), le 12 mars dernier, âgée de 29 ans et 8 mois.

Les zouaves canadiens sympathiseront, en cette triste circonstance, avec le bon capitaine, dont ils ont gardé le plus affectueux souvenir.